



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200958-20260922-DCM_20260922_42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2026

Publication : 29/09/2026

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_42
Référence Nomenclature n°7.2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Relation Citoyenne et Attractivité Territoriale
Service en charge : Lecture Publique - Médiathèque

Objet : Modification tarification inscription à la Médiathèque, gratuité pour les demandeurs d'emploi

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29, L.2122-21,

Vu le Code du Patrimoine et notamment son article L320-3 et L320-4,

Vu la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique ;

Vu la décision n°D-2025-26 portant tarification des droits perçus de la commune et notamment son Titre 7

Considérant la volonté de la municipalité de favoriser l'accès de tous à la culture, à l'information et au numérique ;

Considérant l'engagement de la collectivité en faveur de l'enfance, de la jeunesse et du public étudiant, concrétisé par la gratuité d'accès accordée aux scolaires, collégiens, lycéens et étudiants ;

Considérant que la médiathèque est un lieu de ressources essentiel pour la recherche d'emploi, la formation continue et l'auto-formation tout au long de la vie ;

Considérant qu'il convient de lever les freins financiers pour les personnes en recherche d'emploi en leur accordant la gratuité d'accès aux services de la Médiathèque ;

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'extension de la gratuité d'inscription à la Médiathèque municipale pour les demandeurs d'emploi domiciliés sur le territoire de la Commune de Firminy,
- Indiquer que cette gratuité sera accordée pour une durée d'un an, renouvelable sur présentation d'un justificatif de situation (France Travail) datant de moins de 3 mois,
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_42
Référence Nomenclature n°7.2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

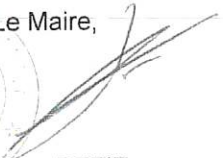
- **APPROUVE** l'extension de la gratuité d'inscription à la Médiathèque municipale pour les demandeurs d'emploi domiciliés sur le territoire de la Commune de Firminy,
- **INDIQUE** que cette gratuité sera accordée pour une durée d'un an, renouvelable sur présentation d'un justificatif de situation (France Travail / Pôle Emploi) datant de moins de 3 mois,
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

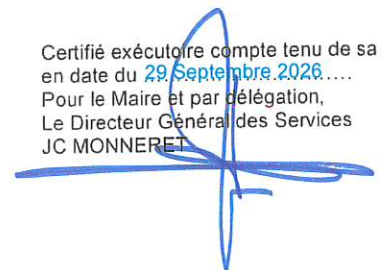
Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 22 septembre 2026

La Secrétaire de Séance,


Evelyne BERGER

Le Maire,


Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 29 Septembre 2026.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
JC MONNERET


COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_42
Référence Nomenclature n°7.2

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

Modification tarification inscription à la Médiathèque, gratuité pour les demandeurs d'emploi

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 15 Septembre 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 22 Septembre 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme GOURGAUD Jocelyne, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine (jusqu'à 21 h 10), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, Mme REYMOND Magali, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan (à partir de 18 h 59), M. MONISTROL Sébastien, Mme CURIOT Marie-Amelie, M. BENGHALIA Adel, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie (jusqu'à 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs (à partir de 19 h 48 et jusqu'à 22 h 56), M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle à M. CHARTRON Jean-Paul, M. IBARS Robert à M. FERRIER Damien, M. MENDES José à Mme REYMOND Magali, M. VIAL Mickaël à M. MALLEY Eric, M. GUILLOT Dylan à Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 59), Mme RIOCREUX Sandrine (à partir de 21 h 10) à Mme PONCET Elizabeth, Mme Leslie DREVET à M. CHALAND Christophe (à partir de 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs à Mme DREVET Leslie (jusqu'à 19 h 48) et à M. ROBERT Loïc (à partir de 22 h 56).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BERGER Evelyne.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. MONNERET J-Christophe, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ Marie-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	26
Nombre de pouvoirs :	7
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

